

Le projet vise à développer une stratégie de contrôle et à établir des priorités pour la mise en place de contrôles et d'actions de prévention. Concrètement, nous travaillons sur une méthodologie d'analyse des risques axée sur les risques actuels pour les patients ou la santé publique en général. Nous nous trouvons actuellement dans la phase initiale du projet, où nous cherchons à établir une liste de risques. Cette liste comprend des risques liés à la fois aux compétences physiques et psychologiques des professionnels de la santé, à l'exercice illégal de professions de santé, ainsi qu'aux critères établis dans la Loi Qualité de 2019.

Nous comptons sur votre présence et votre collaboration lors d'un des deux ateliers collaboratifs pour établir une liste de risques la plus exhaustive possible. Nous enverrons ensuite une enquête aux professionnels de la santé en Belgique afin de valider les risques définis dans les ateliers de travail. Pour ces sessions, nous invitons diverses institutions afin de prendre en compte des perspectives diverses et représentatives, notamment des associations professionnelles, des associations de patients, des mutuelles, etc.

Pratiquement, les sessions de travail auront lieu au bâtiment Galilée à Bruxelles. Nous avons planifié deux horaires pour les sessions de travail, afin que chacun puisse avoir l'occasion de participer :

Jeudi 25 avril, de 8h30 à 10h30.

Mardi 7 mai, de 17h00 à 19h00.

Votre participation à l'une de ces deux sessions de travail serait extrêmement précieuse. Pourriez-vous nous faire savoir avant le vendredi 12 avril si vous souhaitez participer, ainsi qu'à laquelle des deux sessions de travail vous serez présent(e)? Après réception de votre réponse, nous vous enverrons l'invitation avec des informations pratiques supplémentaires.

Nous vous remercions d'avance et nous sommes impatients de collaborer avec vous.

Bien cordialement,

Nele Van Eetvelde

Consultante